

ENTRETIEN AVEC

PHILIPPE COQUET. Ce spécialiste de la défense revient sur les décisions récentes du président de la République et les réorientations stratégiques de la France. L'occasion de réfléchir sur la place de notre pays dans le monde.

« L'intégration à l'OTAN est déjà faite »

■ ■ Ces dernières années, la France paraît avoir réintégré l'OTAN. Qu'en est-il exactement ?

Il ne faut pas croire que nous sommes en train de passer de l'ombre à la lumière. Le rapprochement de la France et de l'OTAN est en marche depuis une dizaine d'années. C'est le président Jacques Chirac qui en a donné l'impulsion. Si des difficultés politiques en ont ralenti le rythme, elle n'a jamais été remise en cause. Notre pays n'est plus suspecté de noyauter l'Union européenne à son profit : nous avons donné de nombreux gages de bonne volonté et, sans roulement de tambour, la France est devenue l'un des bons élèves de l'OTAN.

■ ■ Comment expliquez-vous ce changement ?

Par d'évidentes raisons techniques : notre pays ne peut pas espérer rendre compatible son système de défense avec celui de ses alliés sans se rapprocher des critères de l'OTAN. Nous avons adapté nos procédures, notre stratégie et nos systèmes technologiques aux exigences de l'OTAN. Nos armées combattent sur les mêmes théâtres d'opération et, d'ailleurs, le général qui commande la KFOR, au Kosovo, est un Français. Cette meilleure intégration de la France à l'OTAN me semble donc naturelle.

■ ■ L'élection de Nicolas Sarkozy a-t-elle contribué à rapprocher la France de l'OTAN ?

Bien évidemment, elle a suscité une grande espérance chez nos partenaires. Mais il ne faut pas se voiler la face : le temps du discours est révolu et les Américains attendent maintenant que nous fassions la preuve de notre efficacité. Le sommet de l'OTAN à Bucarest et la présidence française de l'Union européenne vont constituer, de ce point

Philippe Coquet est officier supérieur de l'armée de terre et spécialiste des questions de défense nationale à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

de vue, des étapes essentielles, pas seulement pour notre pays, mais pour l'ensemble du continent.

■ ■ Quel est l'enjeu des discussions actuelles autour des troupes envoyées en Afghanistan ?

L'enjeu n'est pas seulement technique, il est militaire et politique. Actuellement, nos troupes sont engagées en Afghanistan. Il est probable que nous envoyions environ un millier de soldats supplémentaires, cela a été annoncé par le président Sarkozy. Nos soldats vont vraisemblablement soutenir les Britanniques et les Hollandais en sortant de Kaboul et en se lançant dans des missions de combat. La zone de stationnement est encore incertaine, on parle de l'Est - Regional Command East - mais *a priori* pas dans le Sud ! Nous devons impérativement gagner la bataille sur place, faute de quoi les Américains pourraient revoir la confiance qu'ils accordent aux troupes de l'OTAN et nous imposer, de façon plus ferme, leur propre hégémonie.

■ ■ Ce changement va-t-il provoquer une réorientation de la politique française de défense ?

Celle-ci résulte d'abord de considérations budgétaires. Le président de la République et le gouvernement ont confirmé que le budget de la Défense nationale ne descendrait pas sous son niveau actuel, à savoir environ 2 % du PIB. Les militaires

savent bien, depuis des années, qu'ils ont commandé plus de matériel qu'ils ne peuvent en payer. Ils ont retardé le plus longtemps possible l'heure des choix, mais ils arrivent maintenant à l'échéance de ce que nous appelons « la bosse » (entre 25 et 45 milliards d'euros de surcoût sur la prochaine loi de programmation militaire, selon les estimations). Nous allons devoir choisir et par là même renoncer à certains projets. C'est une ombre portée sur les réflexions du Livre blanc de la Défense nationale. Or, par un malencontreux concours de circonstances, le matériel des trois armées - air, terre, mer - devient obsolète. Les choix budgétaires vont donc s'accompagner de choix stratégiques.

■ ■ Quels sont les données du problème de cette modernisation ?

C'est extrêmement compliqué. De façon justifiée, la marine fait valoir qu'elle doit renouveler sa flotte de surface et ses sous-marins nucléaires d'attaque ; elle aimerait aussi se doter d'un deuxième porte-avions, ce qui n'est pas scandaleux quand on songe que les Etats-Unis en comptent une douzaine, mais qui risque de se révéler délicat parce que si notre pays possède, dans ce domaine, un véritable savoir-faire, il ne peut produire un tel bâtiment tous les deux ans. Un programme franco-italien de construction de 17 frégates multimissions est déjà lancé. Mais après ? Faut-il mettre l'accent sur la défense terrestre ? Ou bien soutenir l'armée de l'air ? Rien ne serait pire que de « déshabiller Paul pour habiller Jacques » : il convient de choisir de façon rationnelle, en tenant compte des besoins de nos armées mais aussi en regardant les attentes des armées occidentales. La question fondamentale reste celle de l'ambition : que voulons-nous pouvoir faire ?



Il est toujours difficile de prévoir dans le domaine de la défense »

■ ■ Quelles sont, dans ce secteur, les attentes de nos alliés ?

En caricaturant, l'Union européenne est largement au-dessus du lot par le nombre de ses frégates et de ses chars de bataille lourds. En revanche, nous souffrons d'un déficit d'hélicoptères et d'avions de transport à longue portée, de moyens de renseignement stratégique... Cela a déjà été très bien identifié. Chaque fois que l'OTAN veut déployer des troupes au sol, des discussions complexes s'engagent. Dans ces deux secteurs, il faudrait

donc fournir des efforts. C'est le sens du programme d'Airbus « 400M », qui devrait nous permettre de combler une partie de notre retard, mais il faut savoir que les premières livraisons n'interviendront pas avant 2010 et ne profiteront pas en priorité à notre pays. Nous devons continuer de solliciter les transporteurs privés pour répondre à nos exigences.

■ ■ Les missions de la Défense nationale vont-elles changer de nature ?

Il est toujours très difficile de prévoir l'avenir dans le domaine de la défense. Imaginez que les choix qui vont être faits dans les semaines qui viennent nous engageront pour les vingt prochaines années alors que nul ne peut aujourd'hui savoir exactement quelles seront les exigences de ce temps-là. S'ajoute le contexte sécuritaire qui, depuis le 11 septembre 2001, oblige à concilier la protection du territoire national avec la protection des populations – y compris contre d'éventuelles catastrophes naturelles ou industrielles. Si la notion de sanctuaire a peu à peu disparu du vocabulaire militaire, la primauté de la dissuasion sur les armes conventionnelles demeure.

■ ■ Notre force de frappe ne va donc pas beaucoup évoluer ?

La France possède 60 appareils aptes à la frappe nucléaire par le biais de missiles de croisières ASMP, auxquels il faut ajouter ceux de l'aéronavale capables de remplir cette mission. Il serait sans doute possible, sans remettre en cause notre sécurité, d'en affecter entre quinze et vingt à des missions traditionnelles. Une telle mesure donnerait de l'efficacité à notre dispositif. C'est en substance ce qu'a sous-entendu le président lors de son déplacement à Cherbourg pour le lancement du *Terrible*. La place de la dissuasion a été réaffirmée dans ses grands principes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
FRÉDÉRIK CASADESUS